

Toulouse, le 31 décembre 2010

LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



LETTRE DES AMIS n° 246

ISSN 0299-8890

11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72
Site Internet de l'association : www.2a31.net
Courriel de l'association : amis.archives@laposte.net

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70
Fax : 05.34.31.19.71
Site Internet : www.archives.cg31.fr
Courriel : archives@cg31.fr

SOMMAIRE

Éditorial	1
Cours de paléographie	2
Dernier rappel de cotisation	2
Offre spéciale pour nos adhérents	2
Avis de recherche n° 255	3
Informations-expositions-conférences d'associations amies	4
Remise du prix Archives et Patrimoine 2010 à Gilbert Floutard	4
Travaux de nos adhérents :	
Un charivari à Rignac en 1949	13
Nouveaux membres	19
Paléographie	19
Chronique des Archives	21

ÉDITORIAL

Chères Amies, Chers Amis,

En cette période de fin d'année, il m'incombe de vous présenter les vœux de l'Association pour vous et ceux qui vous sont chers.

Sachez qu'au-delà de cette formule convenue, je souhaite sincèrement que les soucis de la vie vous épargnent et qu'ainsi vous ayez l'esprit et le corps libres afin d'assouvir notre passion commune pour les archives.

Chacune et chacun peut s'accomplir et faire œuvre utile à travers les multiples formes des archives : publiques ou privées, textes anciens, objets d'art, cartes, images, transcriptions, etc., sans oublier les tâches associatives tout aussi variées !

L'équipe qui m'entoure tout au long de l'année se joint à moi pour ces vœux d'amitié.

Jean-Paul Escalettes

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

COURS DE PALÉOGRAPHIE

- **Aux Archives départementales**, 11 boulevard Griffoul-Dorval à Toulouse :

1) Cours « **débutants/moyens** » (XVI^e et XVII^e s.) : par Daniel Rigaud, les mardis 18 janvier, 22 février, 29 mars, 19 avril, 24 mai, 14 juin 2011, de 17 h 30 à 19 h.

2) Cours « **confirmés** » (XVI^e et XVII^e s.) : par Jean Le Pottier, les jeudis 27 janvier, 24 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin 2011, de 17 h 30 à 19 h.

3) Cours de **paléographie médiévale** (XII^e au XV^e s.) : par Geneviève Douillard, le jeudi 20 janvier 2011 de 17 h 30 à 19 h. Les dates des cours ultérieurs seront fixées lors de ce cours.

4) Une **séance spéciale** ouverte à l'ensemble de nos membres de tous niveaux (débutants/moyens/confirmés), consacrée aux **dates et chiffres**, aura lieu le mardi 25 janvier 2011 de 17 h 30 à 19 h par Daniel Rigaud (XVI^e et XVII^e s.).

- **À l'antenne du Comminges à Saint-Gaudens** :

6) Cours (XVI^e et XVII^e s.) par Jean Le Pottier, les jeudis 20 janvier, 17 février, 24 mars, 14 avril, 26 mai, 23 juin 2011, de 14 h à 16 h.

DERNIER RAPPEL DE COTISATION

Nous rappelons aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation que le montant pour l'exercice 2010-2011, approuvé par l'Assemblée générale du 16 octobre dernier, est de :

- 29 euros pour une personne seule.
- 39 euros pour un couple participant conjointement aux activités de l'association.
- 35 euros pour une commune.
- 15 euros pour un étudiant ou un demandeur d'emploi.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre règlement **avant le 31 janvier 2011, dernier délai.**

La Lettre des Amis N° 247 et la Petite Bibliothèque N° 175 ne seront expédiées fin février qu'aux membres à jour de leur cotisation 2010/2011.

Veillez joindre à votre chèque le bulletin d'inscription joint à cette Lettre.

OFFRE SPÉCIALE POUR NOS ADHÉRENTS

Promotion pour Noël et les fêtes de fin d'année

Offre strictement réservée aux adhérents (entre le 15 décembre 2010 et le 15 janvier 2011)

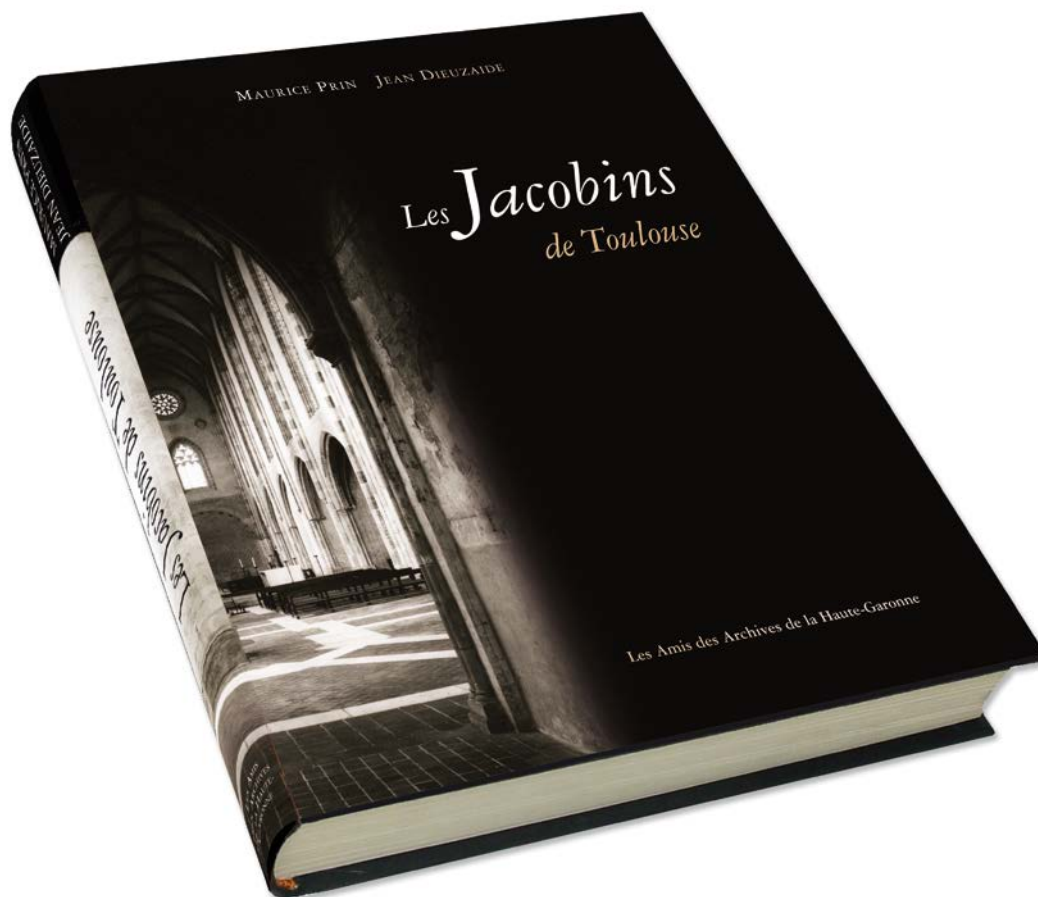
Nous vous rappelons que l'ouvrage que nous avons édité fin 2007 « **Les Jacobins de Toulouse** » de Maurice Prin, avec les photos de Jean Dieuzaide, est toujours disponible.

Pour les fêtes de fin d'année, nous proposons aux adhérents un prix promotionnel, à savoir :

- L'ouvrage pris au Bureau des AAHG (14 bd Griffoul-Dorval) au prix de **40€** (au lieu de 48€) ;

- L'ouvrage expédié au prix de **48€**(au lieu de 57.50€) ;

Commande par internet, courrier ou fax ; les ouvrages pourront être retirés à la permanence du 22 décembre ou à celle du 12 janvier.



AVIS DE RECHERCHE N° 255

Dans une notice généalogique écrite au tout début du XX^e siècle, il est fait, très brièvement, état de quatre personnages ayant servi dans les armées royales :

- Le premier, vers 1616, est indiqué comme « Capitaine au Régiment des Gardes » ;
- Le second et le troisième, deux frères, ont servi vers 1630/1640 au « Régiment de Roquelaure ». Il est précisé, pour l'un deux, « qu'il obtint du Roi la commission d'une compagnie au Régiment de Roquelaure » ;
- Le dernier est évoqué dans un acte notarié de 1739 au sujet d'une vente « pour l'équipement et frais de voyage à Vic en Lorraine où il devait rejoindre le Régiment d'Anjou-Cavalerie ».

Je cherche à avoir des renseignements sur :

- 1) Ces trois régiments (“Gardes” - “Roquelaure” - “Anjou-Cavalerie” ;
- 2) Sur la « carrière militaire » au XVII^e et XVIII^e siècles :
 - Quelle formation « militaire » était demandée et de quelle manière ces officiers étaient recrutés ? Fallait-il absolument être noble ? Que faisaient-ils en temps de paix ?
 - Avaient-ils un casernement ou un cantonnement (ce qui semble être le cas pour le troisième à Vic en Lorraine) ?
 - Quelle était leur solde (l'équipement et le cheval semblent être à leur charge) ?
 - Avaient-ils droit après plusieurs années de service à une rente ?
 - Quels étaient leurs uniformes ?

INFORMATIONS-EXPOSITIONS-CONFÉRENCES D'ASSOCIATIONS AMIES

Archives municipales de Toulouse :

2, rue des Archives 31500 Toulouse ; tél. : 05 61 61 63 33.

Exposition sur *Eugène Trutat (1840-1910), la photographie au service des sciences.*

Jusqu'au 2 avril 2011, entrée libre, de 14 h à 17 h du lundi au vendredi et de 13 h à 18 h le samedi.

Musée Saint-Raymond :

Exposition :

Ex-pots cassés, jusqu'au 6 mars 2011.

Conférence :

Jeudi 20 janvier 2011 à 17 h : *Gaulois des champs, Romains des villes ? Questions autour de la transition urbaine chez les Ausci d'Auch*, par Philippe Gardes, chargé d'étude et de recherche (Inrap/TRACES).

Société toulousaine d'études médiévales :

Conférence :

Le 6 janvier 2011 à 18 h, salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat 31000 Toulouse.

Histoire d'une race maudite en Gascogne : l'énigme des Cagots, par Georges Passerat, docteur en théologie, professeur en histoire médiévale.

REMISE DU PRIX ARCHIVES ET PATRIMOINE 2010



Photo Daniel Rigaud

Compte rendu de la remise du Prix « Archives et Patrimoine » du 11 décembre 2010

Une grande émotion régnait ce samedi 11 décembre dans la salle de lecture des Archives départementales où une cinquantaine de personnes s'étaient réunies pour remettre à Monsieur Floutard le prix « Archives et Patrimoine 2010 ».

Jean-Paul Escalettes a remercié les participants d'être venus ce samedi matin. Jean Le Pottier a alors pris la parole et fait part de son attachement dans le décernement de ce prix à Monsieur Floutard en raison de l'ampleur du travail effectué par ce dernier dans l'intérêt des Archives (cf. discours de J. Le Pottier).

Jean-Paul Escalettes rappelle que l'Association des Amis, dont Gilbert Floutard a été le Président jusqu'en 2000, est avant tout une Association d'Amis et non une Association d'Usagers des Archives. Il remet à Gilbert Floutard, au nom du conseil d'administration de l'Association des Amis, la médaille, symbole de ce prix et un bouquet de fleurs à Mme Floutard en la félicitant pour sa patience à l'égard de l'homme passionné qu'est son mari.

Monsieur Floutard, ému, rappelle que ce prix a été instauré en 1987 à son initiative et qu'il ne songeait pas une seconde à ce moment-là, en être le lauréat quelques années plus tard (cf. discours G. Floutard).

Geneviève Douillard invite alors les personnes présentes à découvrir l'exposition qu'elle a réalisée avec l'aide de Sophie Malavieille, retraçant les travaux de Monsieur Floutard et propose à ce dernier de les commenter. Les anecdotes sont nombreuses et l'assistance en redemande.

Jean-Paul Escalettes propose ensuite à chaque participant de fêter cet événement autour d'un verre et c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'achève cette réunion aux environs de 13 h.

Brigitte Lannes

Cher Monsieur Floutard, cher maître,

C'est avec beaucoup de plaisir et d'honneur que nous vous accueillons ici, aux Archives départementales, pour vous décerner le prix des Amis des Archives, en présence de beaucoup de vos amis. Je fais de cette cérémonie une affaire personnelle et j'en éprouve une grande émotion, tant il y a de traits qui nous rapprochent. J'en compte au moins cinq :

1. Vous êtes comme moi tarnais, enfant de Saint-Cirgue, appelé sous l'ancien régime Saint-Cirgue-d'Aygou, sous la Révolution Mont-Aygou, dans le canton de Valence, dans la vallée du Tarn en amont d'Albi, dans cette région du rude Ségala où souffle le vent de l'histoire : pensons à l'impressionnant château d'Ambialet, cette roque des Trencavel, pensons à la commanderie de La Selve et à ses manses étudiés par Paul Ourliac, pensons non loin à l'austère vallée du Rance illustré par Jean-Pierre Suau... Puis vous avez fait vos classes dans la cité de Jean-Jaurès, à Carmaux, où ma grand-tante avait été institutrice laïque.

2. Vous êtes ensuite entrés à l'école normale de Toulouse dont vous sortez deuxième, ce qui vous donne la possibilité d'être nommé dans une école d'élite, à Toulouse, et de ne pas vous perdre dans une lointaine classe de hameau au fin fond du Comminges. Vous débutez donc en 1950, à 20 ans, à l'école Bayard, rue Matabiau ; puis, après avoir épousé une collègue originaire du beau village de Lescure-d'Albigeois, vous découvrez la joie des postes doubles en milieu

rural, à Lanta, à Caraman, à Castelnest... Après une itinérance de 10 ans qui vous permet de connaître de l'intérieur – l'enfance ne ment pas – la mentalité d'un pays toulousain qui n'avait guère changé depuis quelques siècles, vous vous retrouvez en 1960 à l'école Bayard.

C'est là que vous avez la douleur d'avoir, durant l'année scolaire 1965-1966, en CM2, un bébé tout juste sorti des jupes de sa mère, votre serviteur. Chaque fois que nous évoquons cette lointaine époque, vous me dites que vous vous trouviez trop dur, maître sévère à l'ancienne : je peux attester que votre souvenir est inexact. C'est de votre douceur, de votre patiente pédagogie et de votre indulgence dont je me souviens. C'est si vrai que vous m'avez laissé passer en sixième malgré toutes mes insuffisances –résistantes à tous vos efforts - en dictée ou en calcul. La légende voudra que vous aviez su peut-être percevoir chez moi, encore bien caché, un certain goût pour l'histoire. Mais passons sur mon cas pour suivre votre parcours.



CM2 de M. Floutard, école Bayard, année scolaire 1965-1966

3. Vous pourrez nous dire comment les événements de 68 et les excès du spontanéisme pédagogique ont provoqué chez vous le déclic qui vous a permis de donner à votre carrière une impulsion nouvelle : vous reprenez courageusement un cycle d'étude à l'université qui va devenir du Mirail, vous obtenez brillamment le capes d'histoire, et vous vous retrouvez professeur d'histoire à l'école normale. Et c'est là que vous entamez avec les Archives une relation qui ne s'est jamais éteinte. Je note dans le rapport annuel pour 1973 des Archives départementales cette phrase de mon prédécesseur Jean Queguiner : « M. Floutard, professeur à l'école normale des instituteurs, a amené 76 instituteurs en recyclage et a fait travailler 4 élèves de seconde année à l'école normale sur les cahiers de doléances ». À partir de 1975 vous êtes nommé professeur en titre du service éducatif et vous entamez, jusqu'à votre retraite en 1985, un cycle de travaux particulièrement fécond : publications, formation continue des enseignants, enquêtes sur le terrain, etc.

On ne dira jamais assez l'importance que les services éducatifs ont pour le réseau des Archives. Nés dans les années 50 aux Archives nationales, expérimentés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme et très vite implantés aux Archives de la Haute-Garonne, ils

naissent et se développent avec la conviction que l'histoire, ce n'est pas un corps de doctrine clos sur lui-même que l'on apprend par cœur dans les manuels, c'est une *discipline* (à tous les sens du mot) que l'on *pratique* à tous âges et à tous niveaux d'instruction. Ce n'est pas seulement un corpus de connaissances, c'est une *culture*, c'est surtout un chemin vers la critique, qui s'applique au passé, mais aussi au présent, et peut éclairer l'avenir.

4. Le quatrième point qui nous rapproche, c'est bien sûr les thèmes de vos travaux :

- le Tarn bien sûr : vous avez fait votre maîtrise sur le grand hiver de 1709 en Albigeois, vous avez travaillé sur votre zone natale : Saint-Cirgue, sur le compoix d'Assac (et vous savez à quel point les compoix sont chers à mon cœur) ;

- l'histoire de l'enseignement : professeur d'histoire au sein de l'école normale, vous ne pouviez être étranger à l'esprit des lieux ! C'est là plutôt un thème cher à mon épouse qui a fait sa thèse sur les distributions de prix dans l'enseignement primaire ;

- l'histoire locale, enfin, et notamment l'histoire des communes dans une perspective de micro-géographie, l'évolution de leur constitution territoriale, en digne continuateur de votre grand ancien, Pierre Dupont, dont les Amis viennent d'éditer son étude sur la *Géographie administrative de la Haute-Garonne*. C'est là qu'intervient votre connaissance intime de votre commune d'adoption, L'Union ; il faut dire que vous l'avez bien choisie avec son évolution compliquée : la paroisse de Saint-Jean-de-Kyrie-Eleison est divisée sous l'ancien régime entre deux communautés, Belbèze et La Cournaudric, qui fusionnent sous le beau nom de *L'Union* sous la Révolution ; puis cette commune éclate en 1869 entre deux communes, L'Union et Saint-Jean, quand il est question de créer une deuxième paroisse.

Il faut surtout souligner le véritable magistère public que vous exercez avec une ponctualité admirable dans le *Bulletin municipal* de l'Union, en expliquant à vos concitoyens, sans concession à la facilité, mais toujours en termes simples et sources à l'appui, les destinées d'une petite commune rurale devenue une ville intégrée à une métropole bientôt millionnaire. Combien de commune peuvent-elles avoir la chance d'avoir un chroniqueur aussi savant, et aussi pédagogue ?

5. J'en arrive enfin au cinquième point qui nous rapproche, grâce à quoi nous sommes ici réunis et qui couronne votre œuvre : les Amis des Archives. C'est en 1985, retraite prise, que M. Gérard vous propose de succéder au doyen Godechot comme président des Amis. Je laisse au président en exercice dire ce que furent ces 15 ans (1985-2000) d'inventivité, de travail, de vulgarisation intelligente, de pédagogie et de diffusion des connaissances. Les Amis, c'est le service éducatif pour les jeunes de 7 à 107 ans ! Vous avez été le président sur tous les fronts : le président chercheur, le président animateur et rassembleur, le président éditeur, le président défenseur aux heures difficiles des Archives.

Mais les Amis, c'est aussi... l'amitié – et en disant ceci, je pense invinciblement à Pierre Gérard, à son génie des relations sociales, à sa générosité et son ouverture permanente aux autres –, la courtoisie, le goût des autres, le plaisir de partager, et c'est toutes ces qualités qui vous font vivre que nous avons voulu célébrer en vous décernant ce prix.

Jean Le Pottier

Le conseil d'administration des Amis des archives de la Haute-Garonne, en désignant comme lauréat du Prix Archives et Patrimoine pour 2010 notre ami Gilbert Floutard, a voulu honorer le professeur d'histoire qui a consacré plus de trente ans aux Archives départementales et à notre association.

Ce double mérite doit être fortement souligné au moment où nos gouvernants tentent de saborder l'enseignement de l'Histoire malgré l'avis des plus hautes personnalités en cette matière.

À son niveau, Gilbert Floutard a très tôt engagé la lutte, contre vents et idéologies, il a su renouveler son enseignement.

Il a mené le combat pour l'Histoire ce qui est normal :

- en tant que Normalien issu de la promotion « Combat » de l'École Normale de Toulouse,
 - en tant qu'élève du professeur d'histoire Maurice Faure,
- il ne pouvait que combattre pour l'Histoire et les Archives.

Il appartient au petit groupe des fondateurs de notre association ; toujours modeste, il a su avec délicatesse et efficacité succéder au doyen Godechot et au professeur Wolf.

Alors que cela n'était pas à la mode, il a relancé l'histoire locale ; je me souviens de ses encouragements en 1981 lorsque je me suis penché sur l'histoire de Saint-Jory après mes recherches sur les combats locaux de 1814 !

Il appartient à ces professeurs qui ont su « donner envie de » à leurs élèves !

Pour épargner sa modestie, je citerai le passage que Pierre Lunel, ancien président de Paris VIII-Vincennes et ancien du lycée Bellevue, a consacré à son ancien professeur d'histoire, notre ami Jean Odol :

« Mon goût pour l'histoire s'enracine dans les leçons de M. Odol, grâce à son talent, à son savoir-faire d'enseignant « vieille école » à blouse grise, attaché aux événements et aux grandes figures du passé. Et ce goût s'est mué en passion. »

Ne croyez pas que notre ami est un historien caché derrière les cartons d'archives ! Il a su très tôt rendre accessible l'histoire à travers de nombreux articles dans la *Petite Bibliothèque* et aussi dans la revue municipale de la commune de L'Union où il livre mois après mois les fruits de sa passion.

Sous une apparence tranquille, c'est un passionné qui sait partager et encourager le travail des autres ; de 1985 à 2000, en présidant les Amis des Archives, il a largement mérité notre récompense.

En conclusion, sachons nous enrichir de nos différences et je citerai deux personnalités :

« Il faut servir l'histoire. Il est dangereux de vouloir s'en servir. »

Jean-Jacques Aillagon.

« Ne laissons pas le temps faire œuvre d'oubli au lieu de faire œuvre d'histoire. »

François Mitterrand.

Jean-Paul Escalettes



Photo Daniel Rigaud

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je ne sais comment vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'accordant le prix du « Patrimoine Archives » pour l'année 2010.

Lorsqu'a été institué ce prix, en 1987, je n'imaginais pas un seul instant qu'un jour, il me serait attribué.

Je veux aussi vous remercier pour les propos très élogieux, trop élogieux sans doute, que vous avez tenus à mon égard.

Avant toute chose, permettez-moi de vous dire combien je suis reconnaissant aux Archives, aussi bien départementales que municipales de Toulouse, pour tout ce qu'elles m'ont apporté.

Elles ont été pour moi une « planche de salut », un « refuge ». Non seulement j'y ai été fort bien accueilli mais j'y ai trouvé une aide précieuse, de telle sorte que pendant mon activité professionnelle, j'y suis venu très souvent. Trop souvent, peut-être ! À tel point que je me rends compte maintenant, avec le recul, que mon épouse devait être parfois inquiète quand je lui disais que j'allais travailler aux Archives. Elle me répondait toujours : « Encore ? ». Et oui, encore !

Ceci mérite une petite explication !

Lorsqu'en 1972, après plus de vingt ans d'enseignement dans les classes primaires, j'ai obtenu mon CAPES d'histoire géographique, j'ai été nommé, dans un premier temps, au collège d'Auterive. Quinze jours avant la rentrée, j'ai reçu, chez moi, un télégramme de l'Inspection générale m'informant qu'un poste de professeur était vacant à l'École Normale, avenue de l'URSS à Toulouse, et que, si je le voulais, il me serait attribué. J'ai bien entendu accepté !

C'était un très grand honneur pour moi. J'étais très fier de me retrouver enseignant dans un établissement où j'avais été moi-même élève. Hélas ! Je n'imaginais pas un seul instant les

problèmes que j'allais avoir. En réalité, si le poste m'était confié, c'est parce que personne ne l'avait demandé.

Et pour cause ! Les normaliens étaient « insupportables ». Ils contestaient tout ! Mes interventions étaient sans-cesse interrompues par des perturbateurs. Rien de ce que je leur proposais ne les intéressait.

Pour eux, Napoléon 1^{er} n'était qu'un tyran sanguinaire ! Louis XIV : un personnage du passé ne présentant aucun intérêt.

Quant aux poilus de la grande guerre, c'étaient de « pauvres victimes » innocentes qui auraient mieux fait de se révolter.

Je les ai surpris un jour en train de faire un montage photo devant le monument aux morts de l'École Normale qui ne laissait aucun doute sur leur état d'esprit, leur façon de penser.

Très vite, je me suis rendu compte que, dans une promotion de vingt à vingt-cinq normaliennes et normaliens, il y avait tout au plus quatre ou cinq meneurs que j'ai tout de suite repérés. Je me suis aperçu qu'ils étaient manipulés. J'ai parfaitement identifié les manipulateurs.

Parmi eux figurait un professeur de psychologie dont j'ai oublié le nom. Il officiait, je crois, dans une l'École Normale du nord de la France et était en stage, pour une année entière, à l'École Normale de filles de Toulouse (avenue de Muret) où existait un centre de recyclage destiné aux professeurs en exercice.

Il réunissait, une fois par semaine, mes normaliens dans une arrière-salle d'un café tout proche pour leur apprendre les techniques de « noyautage de groupe » et pour les persuader qu'il fallait abandonner, une fois pour toutes, l'enseignement traditionnel sous prétexte qu'il n'avait formé, jusqu'à présent, que des bénis-oui-oui, des gens dociles, faciles à exploiter.

Bien entendu ! Pour ces étudiants, futurs instituteurs, il n'était plus désormais question d'enseigner à l'école primaire l'histoire, la géographie et les sciences mais de proposer aux enfants des activités d'éveil où tout était mêlé, comme, d'ailleurs, le recommandaient de soi-disant « pédagogues », véritables aventuriers de la pédagogie.

Autrement dit, il fallait revenir au syncrétisme originel !

Dans ces conditions, comment procéder ?

Je me suis totalement remis en cause. J'ai innové. Je suis parti du milieu local. Nous avons choisi des communes pas trop éloignées : Clermont-Le-Fort, Pompertuzat, Vieille-Toulouse (on faisait, à ce moment-là, des fouilles archéologiques sur ce qui est devenu le terrain de golf).

Nous sommes allés sur place et avons fait de l'histoire « au ras des pâquerettes ». Dans un premier temps, nous avons organisé des sorties- découverte. Nous avons photographié tout ce qui présentait un intérêt dans le paysage. Nous avons aussi rencontré, sur place, des habitants qui nous ont apporté une multitude d'informations utiles.

Dans un second temps, nous nous sommes rendus dans les mairies où nous avons été fort bien accueillis, par les maires, parfois tout étonnés et ravis que l'on s'intéresse à l'histoire de leur

commune. Nous avons découvert dans les Archives municipales des documents précieux que nous avons exploités.

Nous sommes enfin allés aux Archives départementales où nous avons pu consulter, dans la salle du service éducatif, les monographies des instituteurs de 1885, des journaux, des plans anciens, des documents divers et variés, et obtenir toute une moisson d'informations des plus utiles.

En préparant ces sorties, j'ai rencontré sur le terrain des personnes qui, m'ont parfois remis des manuscrits exceptionnels que j'ai déposés aussitôt, avec leur accord, aux Archives départementales où ils sont toujours.

À titre d'exemple : les monographies des écoles de Toulouse de 1899 (garçons, filles et maternelles - salles d'asile), avec des photos admirables et émouvantes... Elles mériteraient, je crois, d'être éditées.

J'ai rencontré aussi des maires particulièrement attentionnés. Je ne peux les citer tous. Parmi eux :

- Le colonel Georges Bastien, maire de Brax dans le canton de Légevin,
- Mme Hélène Zamoyska, maire de Saint-Clar-de-Rivière,
- M. Georges Beyney, maire de l'Union, passionné d'histoire.

Il m'a grand ouvert les portes des archives de la mairie et les colonnes de la revue municipale *l'Unionais*. Depuis plus de 10 ans, tous les mois, j'écris un article dans la rubrique « Bribes d'histoires ». C'est la raison pour laquelle vous me voyez ici, encore, de temps en temps.

En 1975, M. Quéguiner, alors directeur des Archives de la Haute-Garonne, m'a proposé d'entrer au Service éducatif.

Pour mon plus grand plaisir, je suis donc devenu professeur du Service éducatif, tout en gardant mes fonctions à l'École Normale.

Je le suis resté pendant plus de dix ans, jusqu'en 1985, date de mon départ à la retraite.

Entre temps, en 1982, M. Pierre Gérard avait créé notre Association dont le premier président fut, comme vous le savez, le doyen Godechot.

En 1985, le doyen Godechot ayant démissionné pour raison de santé, les Amis m'ont choisi pour lui succéder.

Ma première démarche a été de constituer autour de moi une équipe d'Amis dévoués, disponibles, prêts à s'engager. Ils ont été nombreux à s'investir en apportant chacun sa compétence particulière que nous avons largement utilisée.

Grâce à cette équipe, et avec le soutien des Archives et du Conseil général de la Haute-Garonne, notre Association a pris son essor. Ses activités se sont peu à peu diversifiées.

Nous nous sommes notamment engagés, avec notre regretté ami Gilbert Imbert, dans l'édition d'ouvrages.

En l'an 2000, après 15 ans de bons et loyaux services, j'ai transmis le relais à mes successeurs, Christian Humbert, Geneviève Moulin-Fossey et Jean-Paul Escalettes qui ont continué à conduire, avec l'aide de tous, notre Association sur un bon chemin.

Avant de terminer, permettez-moi de remercier une nouvelle fois tous ceux qui nous ont soutenus... et ils sont nombreux ! Je voudrais aussi rendre un hommage particulier à l'ensemble du personnel des archives qui m'a toujours aidé... et parfois, aussi, supporté. Je voudrais leur dire toute mon estime et combien je les apprécie.

Je voudrais dire aussi que toutes ces recherches que j'ai effectuées m'ont fait prendre conscience de la richesse de notre patrimoine local et de la nécessité impérieuse de le faire découvrir au plus grand nombre.

Je considère, pour ma part, que c'est un devoir et un acte citoyens.

À l'heure où notre société est confrontée à des problèmes d'identité, je pense qu'il n'est pas inutile de nous pencher sur notre passé afin de mieux comprendre qui nous sommes, d'où nous venons et où nous allons.

Je crois que, dans le monde actuel, la recherche de nos propres racines est une démarche plus que jamais nécessaire car, comme Fernand Braudel, je pense que « *tout être humain qui n'a pas de passé a du mal à construire son avenir* » et comme Aimé Césaire que « *la voie la plus courte pour l'avenir est celle qui passe par l'approfondissement du passé* ».

Je vous remercie bien sincèrement.

Le 11 décembre 2010, Gilbert Floutard





Photos Daniel Rigaud

TRAVAUX DE NOS ADHÉRENTS

Yves LAPLAZE nous a fait parvenir l'article suivant :

UN CHARIVARI À RIGNAC EN 1949

Si, comme le dit l'adage occitan, « se fa pas de maridatge sens parlatge », l'union de deux jeunes gens d'âge et de condition jugés convenables ne pose aucun problème à la communauté à laquelle ils appartiennent (c'est même l'occasion de réjouissances pour la famille, les amis, les proches et les voisins), il en va tout autrement quand les futurs époux présentent une différence d'âge jugée excessive, plus particulièrement s'il s'agit d'un veuf épousant une jeunesse ou d'une veuve con volant avec un jeune homme. Et ce sont les jeunes du village, les premiers lésés qui, conscrits en tête, sont chargés de faire savoir aux futurs qu'ils ont enfreint la norme et qu'ils doivent payer le prix de cette infraction.

Quelque temps avant la cérémonie du mariage, une délégation va trouver les futurs époux et leur propose le marché suivant : soit, pour prix du dommage subi par la communauté, ils versent une somme d'argent ou paient à boire à tous les jeunes et on les laissera tranquilles, soit en cas de refus, ils seront soumis à l'épreuve du charivari.

Celui-ci consiste à faire le plus de bruit possible, sous les fenêtres des tourtereaux, avec les objets les plus bruyants et les plus dissonants, spécialement des ustensiles de cuisine. Les sérénades dureront tant que durera la mauvaise volonté des fiancés. Mais s'ils reviennent à de meilleurs sentiments et accèdent aux demandes des charivaseurs, le tintamarre cessera. Fini le

charivari et la vie reprendra son cours normal dans le calme retrouvé.

Le charivari aux veufs s'est pratiqué à peu près partout en France depuis le Haut Moyen Age jusqu'à nos jours. Censé protéger la communauté, sa démographie notamment, il a bénéficié de la tolérance, voire de la bienveillance des pouvoirs laïc et ecclésiastique. Toutefois, lorsque les pratiques dégénéraient, ils durent intervenir. On en était arrivé à importuner les mariés jusque dans l'église et à perturber le déroulement de la cérémonie. Devant de tels excès, les statuts synodaux d'Avignon interdirent purement et simplement le « chal varium ». Des édits royaux, des arrêts de parlements provinciaux furent prononcés dans le même sens jusqu'à l'article 479 du Code Pénal. Or ces interdictions restèrent sans effet comme si le charivari aux veufs constituait une exception, un niveau de juridiction appartenant à la communauté concernée dont l'autorité officielle n'avait pas à se mêler.

Le charivari a connu de nombreuses variantes suivant les régions et les époques : présence de chars, théâtralisations burlesques, parodies de mariages, mannequins figurant les mariés, commentaires en prose ou plus ou moins habilement versifiés. On a même vu des « auteurs » acquérir une certaine renommée grâce aux chants et aux discours qu'ils produisaient non seulement pour leur village mais aussi pour toute une contrée. Ainsi Van Gennepe cite-t-il quelques exemples de cette littérature :

Il était un vieux bonhomme, de ce pays (bis)
Qui avait la barbe blanche, les cheveux gris (bis)
Il veut aussi qu'on le marie. Charivari ! (Eure-et-Loir)

Charivari, un vieux chat et une vieille souris. (Penguilly - Bretagne)

Dis donc, vieille carcasse,
Veux-tu pas nous payer
Les droits de la Badôche
Aux enfants du quartier ?
Nous sommes de bons drôles,
Des garçons sans soucis,
Il nous faut des pistoles,
Ou bien, charivari ! (Ain et Savoie)

Le charivari n'est pas la seule forme de vindicte populaire.

Il présente des similitudes avec d'autres dramatisations sanctionnant un écart par rapport à la norme sociale. Ainsi les maris battus ou se comportant dans leur ménage de façon jugée plus féminine que masculine s'exposaient à l'« asouade » : le mari trop soumis était juché à rebours sur un âne, la tête regardant vers la queue et on le promenait à travers le village sous les moqueries et les quolibets. Parmi les conduites ainsi désavouées, on peut citer celle d'une jeune fille délaissant un amoureux estimé dans le village au profit d'un homme plus riche, plus âgé ou étranger ; celle encore d'une mariée enceinte se présentant à l'autel avec un voile blanc ; celle enfin des femmes mariées convaincues d'adultère. Et la liste est loin d'être exhaustive.

En guise de conclusion à ce préambule, il convient de souligner le caractère strictement laïc de cette manifestation. On a voulu le rapprocher de certains rites funéraires africains. Or, dans le charivari, il ne s'agit pas d'apaiser ni de faire fuir par le vacarme l'âme de l'ex-conjoint(e) défunt(e) mais uniquement de sanctionner un écart à la norme susceptible de menacer l'équilibre démographique de la communauté.

C'est une manifestation de ce genre qui mit en effervescence au début de l'automne 1949 le petit village quercynois de Rignac. Celui-ci se situe dans le département du Lot, à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Cahors. Il s'étend sur une étroite bande de Limargue limitée au Nord, au Sud et à l'Ouest par le plateau du Causse de Gramat. L'agglomération s'étire sur quelque 500 mètres le long de deux routes départementales, selon deux axes perpendiculaires, Nord-Sud et Est-Ouest. L'axe Nord-Sud est constitué par la Départementale 20 descendant d'Alvignac. Au bas du village, elle franchit par un pont le modeste ruisseau de Lapeyre, long de quelques kilomètres et presque entièrement sur le territoire de Rignac, puisqu'à peine arrivé sur la commune de Rocamadour, il se perd dans les entrailles du Causse, vers le Saut de la Pucelle. Après le pont, la Départementale 20 laisse sur sa droite le cimetière et s'élance à l'assaut du plateau pour y rejoindre la Nationale 140 en direction de Gramat, le chef-lieu de canton. De l'entrée Nord au pont sur le ruisseau, une vingtaine de maisons dont la mairie et les écoles aujourd'hui désaffectées.

Une centaine de mètres après l'entrée Nord du village, venant de l'Est, la Départementale 36 reliant Lavergne à Rocamadour débouche sur la D20, à angle droit. Après un parcours commun plein Sud d'environ 300 mètres, elle se sépare de la D20, toujours à angle droit, pour se diriger plein Ouest vers Rocamadour. Elle traverse une petite place dominée par un platane deux fois centenaire à droite et par l'église gothique du XIV^e siècle, à gauche, autour de laquelle se serrent une dizaine de maisons. Voilà pour le cadre.

Nous sommes en 1949. La guerre et son cortège de drames de privations, de dissensions aussi, s'éloignent dans le passé. Les maquisards ont rangé leurs armes. Les prisonniers de guerre, les déportés du S.T.O. sont revenus et songent désormais au présent et à l'avenir. Chacun a repris le cours normal de la vie, essentiellement dédiée aux travaux des champs. Car Rignac est un village essentiellement agricole d'un peu plus de deux cents âmes, bourg et hameaux compris.

Vers le fond du village, après le carrefour vers Rocamadour, sur la droite en allant vers le pont, quatre ou cinq maisons contiguës. La dernière fait coin avec une ruelle conduisant à l'église et à la fontaine. Elle est bâtie en pierre bleue caractéristique du Limargue, elle comporte un étage. Derrière, un jardinet.

Dans cette maison vit depuis des générations une famille de tisserands, les D... qui ont fourni en drap et autres étoffes bien des familles du village. Dans la première moitié du siècle dernier, un des enfants est allé travailler à Paris. Il y a rencontré et épousé une jeune fille juive prénommée Louise qu'il a ramenée au village à l'heure de la retraite.

Louise D., trop jeune pour vivre dans l'oisiveté, entreprenante et douée pour la couture et le commerce, avait ouvert un atelier et une boutique où elle vendait toute sorte d'étoffes et des articles de mercerie. Elle s'était rapidement constituée une clientèle fidèle qui appréciait sa compétence, son savoir-faire et sa gentillesse. Pendant la guerre, elle avait dépanné plus d'une mère de famille en proie à la pénurie. Bref, c'était une personne avenante, serviable, maîtrisant parfaitement son métier, chez qui on se rendait de confiance, quasiment comme chez une amie. Est-il utile de préciser que sa qualité de juive ne lui valut jamais aucune remarque désobligeante, aucun signe d'hostilité ? Elle était Mme D., couturière et rignacoise à part entière.

Cependant, la santé de son mari vint à se dégrader assez rapidement et il décéda dans la deuxième partie de la décennie 1940. Devenue veuve, Louise D. poursuivit courageusement son activité et continua à donner toute satisfaction à ses clientes, toujours avec la même compétence et le même dévouement. Toujours active, elle savait mener ses affaires, comme on disait. Rien dans son comportement qui pût nourrir les commérages. Mme D. jouissait d'une estime unanime.

Tant de qualités chez une femme à la cinquantaine avenante n'alliaient sans attirer l'intérêt

de quelques hommes mûrs, libres ou non. Mais cela restait très discret. Sans doute leurs espérances se heurtaient-elles à des refus sans équivoque.

Mais, vers le milieu de l'année 1949, une rumeur fit le tour de la commune : Mme D. allait se remarier. De surcroît, avec une personne extérieure à la commune, que personne ne connaissait. Les commères en étaient réduites aux supputations. Le moment de surprise passé, on convenait que Louise D. avait le droit de se remarier, qu'elle ne faisait de mal à personne et qu'elle restait digne de l'estime de tous. On s'habitua à cette idée et la nouvelle cessa d'être le principal sujet des conversations.

Si les Rignacois admettaient ce remariage, ce n'était pas le cas de M. H. M., habitant d'une commune limitrophe. Négociant fortuné, marié et coureur de jupons, il collectionnait les bonnes fortunes et en tirait une vanité digne d'un coq de basse-cour. Qu'on pût lui résister, ne pas succomber à son charme lui était difficile à concevoir, encore plus à supporter. L'annonce de la nouvelle suscita en lui le dépit et le désir de se venger. Il était atteint dans sa fierté : c'était un crime de lèse Don Juan. Il n'était pas le seul prétendant possible. D'autres hommes, célibataires, entre la trentaine et la cinquantaine, résidaient sur la commune et pouvaient s'estimer doublés par le futur époux. Certains d'entre eux seront parmi les plus actifs. Une circonstance particulière va favoriser l'organisation des repréailles. C'était encore la période des dépiquages. La batteuse se déplaçait de ferme en ferme. Chaque agriculteur suivait la machine ou délégua un de ses fils, ou un journalier, pour « rendre le temps », comme on disait, et occuper l'un ou l'autre des postes de travail où l'on se relayait toutes les demi-heures. Ce rassemblement d'hommes, en majorité des jeunes, facilitera l'enrôlement des hommes de main chargés de la vengeance. Il n'eut pas de mal à persuader quelques Rignacois de la pertinence de son idée. Jean L. et Henri R. seront des sergents recruteurs efficaces. Dès le premier jour de prospection, ils étaient à la tête d'un petit commando impatient de passer à l'action.

Ce lundi soir de septembre, on avait dépiqué dans une ferme à Blanat, un hameau de Rocamadour. Après un repas bien arrosé, terminé par la rituelle rasade d'eau de vie, pure ou mélangée au café, une escouade d'une dizaine de dépiqueurs déjà bien gais gagna le village. Destination, le bistrot tenu par M. Émile J. Celui-ci n'était jamais le dernier pour faire une farce à quelqu'un et adhéra immédiatement au projet, n'ignorant pas, de surcroît, le profit que son petit commerce pouvait tirer d'une telle entreprise. Son café allait devenir le P.C. où s'élaborerait la stratégie, se répartiraient les rôles, se rédigeaient les libelles. On décida de passer à l'action le soir-même.

Une ambassade de cinq hommes tout au plus, sous la conduite de Jean L. et de Henri R., se présenta à la porte de Mme D. On lui mit le marché en mains : soit elle offrait à boire (ou donnait de l'argent) aux jeunes de Rignac et rien ne se passait, soit elle refusait et c'était le charivari. La réponse fut immédiate et sans équivoque : c'était non, non et non ! De plus, si on venait l'importuner encore, elle préviendrait les gendarmes.

Sur ce, la délégation retourna au café. Le compte rendu ne causa pas une grande surprise. On décida même de donner sur le champ à Mme D. un échantillon de ce qui l'attendait les jours suivants. La troupe, encore maigre, se poste sous les fenêtres de Louise D. et entame la dissonante sérénade. L'un joue des cymbales avec des couvercles de casseroles, l'autre actionne une crécelle, un autre fait tinter une sonnaille de brebis, un autre encore passe et repasse devant la maison en traînant une plaque de taule derrière son vélo. Les voisins intrigués sortent sur leur pas de porte et tâchent de s'informer. La future épousée, agacée, n'ouvrira la fenêtre que pour persister dans son refus et annoncer que les gendarmes seront prévenus. Et voilà le processus enclenché. Désormais, il va prendre chaque jour plus d'ampleur. La séance terminée, on regagne le café. Encore quelques tournées et on décide de revenir le lendemain plus nombreux, plus

bruyants et plus déterminés.

La nouvelle va se répandre hors de la commune; tout le canton va être au courant et, au fur à mesure que les jours passeront, les curieux vont accourir de plus en plus nombreux. Alvignac, Miers, Thégra, Lavergne, Rocamadour, Gramat, toutes les communes voisines seront représentées. Ces gens ne viennent pas pour accabler le futur couple, qu'ils ne connaissent pas, mais pour assister à un événement rare quoique traditionnel. Si quelques adultes prêteront main forte à la jeunesse qui conduit le charivari, la plupart d'entre eux le désapprouvent, mais seuls les plus autoritaires ou les plus persuasifs parviendront à dissuader leurs enfants d'y participer.

L'improvisation initiale cède la place à une organisation de jour en jour plus affinée : on ne vit plus au jour le jour, on planifie la suite des événements. Le charivari durera toute la semaine puisque les futurs demeurent inflexibles. Il se terminera en apothéose le dimanche.

Le mardi soir, après le dépiquage et une halte au café, quelques dizaines de personnes se retrouvent sous les fenêtres des tourtereaux et la sarabande infernale reprend. De la foule fusent des cris, des apostrophes à l'adresse tantôt de l'un ou de l'autre des futurs mariés. Le plus souvent interpellé est Popaul Polisson. C'est ainsi que les charivariseurs ont décidé d'appeler Paul L. dont le patronyme est le contraire de « polisson ». Mais la fenêtre demeure fermée.

De la foule se dégage un sexagénaire qui se poste exactement sous les carreaux de Mme D. Il se met à chanter « Auprès de ma blonde » avec toute la ferveur et la conviction du parfait crooner. Mais il n'aura pas le temps de pousser très loin la chansonnette car la fenêtre s'ouvre précipitamment et notre crooner improvisé reçoit sur sa tête chenue des cendres mêlées à un liquide dont il eût aimé qu'il fût de l'eau. À partir de cet incident, Jean L. baptisera cette portion de la D 20 « Rue des cendres mouillées ». Après un mouvement de repli, la foule revint à la charge et le vacarme reprit avec une ampleur jamais atteinte jusqu'alors. Tambours, trompettes, cors de chasse, casseroles, sonnaillles donnèrent à plein. De temps à autre, une apostrophe à l'adresse de Popaul Polisson. Mais tout à coup, le silence. Les gendarmes, en bons tacticiens, s'étaient postés discrètement de l'autre côté du pont. Personne ne les avait remarqués. Tenant leur vélo à la main, ils s'étaient approchés des charivariseurs et leur avaient signifié que, dix heures ayant sonné, tout tapage devait cesser, sous peine de tomber sous le coup de la loi. Aussitôt, sans un mot, tout le monde obtempéra. La séance était terminée pour ce jour-là. Il en sera de même chaque soir de la semaine : les gendarmes observeront de loin le déroulement du charivari et, à l'heure fatidique, signifieront aux acteurs la fin de la représentation. Docilement ceux-ci se replieront vers leur quartier général. Chaque soir, le même scénario va se dérouler tandis que s'activeront les préparatifs de l'apothéose du dimanche.

Les chefs ont en effet décidé qu'on terminerait en beauté par une cérémonie sur la place du village, à la sortie des Vêpres. Ce ne sera un simulacre ni du mariage civil ni de la cérémonie religieuse. On mettra en scène le moment de la passation du contrat de mariage chez le notaire. On ne voulait s'attaquer ni à l'Église ni à la République pour maintenir le caractère strictement laïc du charivari. Il fallut donc commencer à répartir les rôles, à écrire les dialogues et à penser aux déguisements. Les jeunes filles furent mises à contribution et se mirent à fouiller dans les armoires de leurs grands-mères pour que tout fût prêt le jour J. On alla même jusqu'à remettre en service des dessous déjà désuets à l'époque, comme le « pisse-droit » de nos aïeules (pissa dreit en occitan) une culotte fendue qui leur permettait d'uriner debout, un vêtement féministe avant l'heure en somme, le négatif du string. Il serait l'apanage de la mariée. Toutes les bonnes volontés étaient mobilisées pour donner le maximum d'éclat à la cérémonie.

Chacun s'affairait à la tâche qui lui était dévolue ; les séances quotidiennes du charivari attiraient de plus en plus de monde. Tout le village se rendait près de la maison de Louise D. soit

pour participer à la sérénade, soit pour y assister. Et beaucoup venaient des villages voisins. Les derniers jours, des écoles jusqu'au bas du village, la rue était noire de monde. Et il y en avait encore sur la place et dans la petite ruelle derrière l'église. Même la fête votive, le premier dimanche de mai ne drainait pas autant de monde. Chaque séance amenait de nouveaux curieux.

Enfin arriva le dimanche. Il fallait être prêt pour la sortie des Vêpres régulièrement suivies par quelques dizaines de personnes plus ou moins dévotes dont l'absence injustifiée n'aurait pas été tolérée par le curé, Henri V, très sourcilleux quant à l'observance de la pratique religieuse. Il faut noter au passage qu'il s'abstint de tout commentaire sur les événements. Pourtant Mme D. était une paroissienne très estimée de lui et il ne se gênait pas habituellement pour donner son sentiment sur ce qui se passait au village. Il en était d'ailleurs un témoin privilégié car le jardin du presbytère était contigu à celui de la maison D. De ce poste d'observation il pouvait suivre le déroulement de chaque séance tout en sarclant ses salades ou en marmonnant son bréviaire avec autant d'application que le curé de Cucugnan expédiant ses messes de minuit.

Pendant que le curé chantait le « Tantum ergo » avec ses ouailles et leur présentait l'ostensoir, nos charivariseurs mettaient la main aux ultimes préparatifs, dans la salle du café et dans la remise de celui-ci. Comme elle donnait sur la place, elle était toute désignée pour servir de coulisses. On habillait les acteurs dans la fièvre. Fernand N. enfila le « pisse-droit ». Pour lui donner des formes plus féminines, on glissa un coussin sur l'arrière et deux boules de chiffon dans le corsage. Un chapeau vert rehaussé d'une discrète voilette compléta l'accoutrement. On étala une bonne couche de poudre de riz sur ses joues. On ne lésina pas non plus sur le rouge à lèvres avec lequel on dessina un cœur dont la pointe arrivait à l'extrémité du menton et les lobes au niveau des ailes du nez. Rien ne fut épargné de ce qui pouvait émoustiller le fiancé. Jean-Louis C., qui tenait le rôle, était vêtu plus sobrement d'un pantalon de velours gris, d'un veston noir, d'une chemise blanche avec un nœud papillon. Il était chaussé de souliers vernis noirs et tenait à la main un chapeau haut de forme et des gants noirs. Le reste de la noce était constitué de garçons et de filles encore à l'école ou travaillant dans les fermes. Chacun avait essayé de revêtir la tenue la plus en accord avec son rôle.

Déjà des spectateurs s'étaient rassemblés sur la place, se mélangeant parfois aux acteurs. Il ne fallait pas manquer le dernier acte du charivari. Soudain une rumeur : « Ils sortent ». Les Vêpres étaient terminées. Le cérémonial pouvait commencer. On attendit encore quelques instants l'arrivée de la demoiselle d'honneur, Marcel J., enfant de chœur émérite, expert en génuflexions, maniement de burettes et portement de croix. Sans lui, aucun office possible. Ayant jeté plutôt que rangé soutane rouge et surplis blanc, il fend la foule et les mains expertes des habilleuses en font une demoiselle d'honneur très présentable.

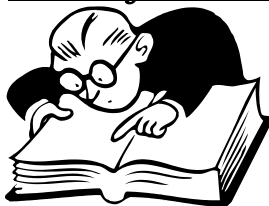
Lorsque la noce sort de la remise, la foule applaudit, certains crient : « Viva la nobia » (Vive la mariée en occitan). Au bout de quelques minutes le silence se fait. Le notaire Henri G., son clerc Jean L. assis à ses côtés, commence la lecture de l'acte parfois interrompue par les cris d'indignation d'une demoiselle d'honneur offusquée du geste déplacé d'un cavalier trop entreprenant. « Moi, Simon Cussonné, notaire à Rignac, docteur en droit et en travers, en présence des témoins soussignés, Léopold Tron et Jean Bambois, ai procédé à l'établissement du contrat de mariage entre Popaul Polisson, rentier demeurant à Paris, d'une part et Mme Rébecca de Samuel-Lévy, demeurant Rue des Cendres mouillées à Rignac (Lot), couturière, d'autre part. » Suit une énumération de ce que chacun des contractants apporte à la communauté : ustensiles de cuisine tels que assiettes sans queue, marmites bancales, assiettes ébréchées, etc. sans oublier le pot de chambre. À plusieurs reprises, Popaul Polisson interrompra le notaire pour que soit mentionné dans l'acte un apport personnel auquel il semble attacher une importance capitale : une énorme carotte brandie devant la foule qui y va de ses commentaires plus ou moins salaces.

Enfin le contrat est signé. Les époux échangent un long baiser fougueux. La cérémonie est terminée et avec elle le charivari. Peu à peu, la foule se disperse. Toute la noce se retrouve chez Émile J., les acteurs se remettant de leurs émotions en commentant leurs prestations et en sirotant quelques verres. Rignac retrouve son calme et les futurs époux leur tranquillité. Peu de temps après, ils déménageront à Gramat. Louise y gardera sa clientèle rignacoise, malgré l'éloignement.

NOUVEAUX MEMBRES

Edmond Martin, Jean-Marie Gout, Anne-Sophie Bouchier, Brigitte Tissier (Association Florus de Flourens), André Rocco, Laure-Élie Rodriguez, Marie-Françoise Dondey, Anne-Marie Do, Marie-Christine Frayssine, Jacques et Marie-Claude Azum, Pierre Gérard, Michel Gilis, Jean Gueranger, Samuel Montagne, Marie-Françoise et Alain Pérard.

PALÉOGRAPHIE



Voici quelques extraits du cours de paléographie « moyens » de Daniel Rigaud du 14 décembre 2010 (ADHG 116 H 28, cote provisoire) :

Opposition faite contre frère Paul Granger
8 juillet 1645

Nous frere François Daumont docteur en s(ain)te theologie
soubsprieur et vicair prier du grand Conuant des peres Carnes de
Theleph declarons par le present acte d'ice nous Reverendz maitres
et peres soubzsignez faysens la plus grande et plus sainte partie
de la Communaulte du dit Conuant, du Regh de la dch Communaulte
et de frere Paul Granger revinut et a tous ceux qui apparchendra
vostre benivolent oppozant que le dit frere Paul ^{Granger} revinut dans nre
dit Conuant depuis le douziesme juillet 1644 est resté dans nre
Religion et Communaulte ou s'incrimine a la profession, ny quel puiest
faire profession dans nre dch Religion pour vostre le dit frere Paul
Granger revinut duns ciz depeuvant ciz d'ice covecompant et Incovertible
et par consequent Indigne d'ice plus Recheue parmy nous et de vostre
Acord a y faire profession Suriant nous Regh et Constitucions

Nous, frere François Daumont, docteur en s(ain)te theologie,
soubsprieur et vicair prier du grand convant des peres Carnes (sic) de

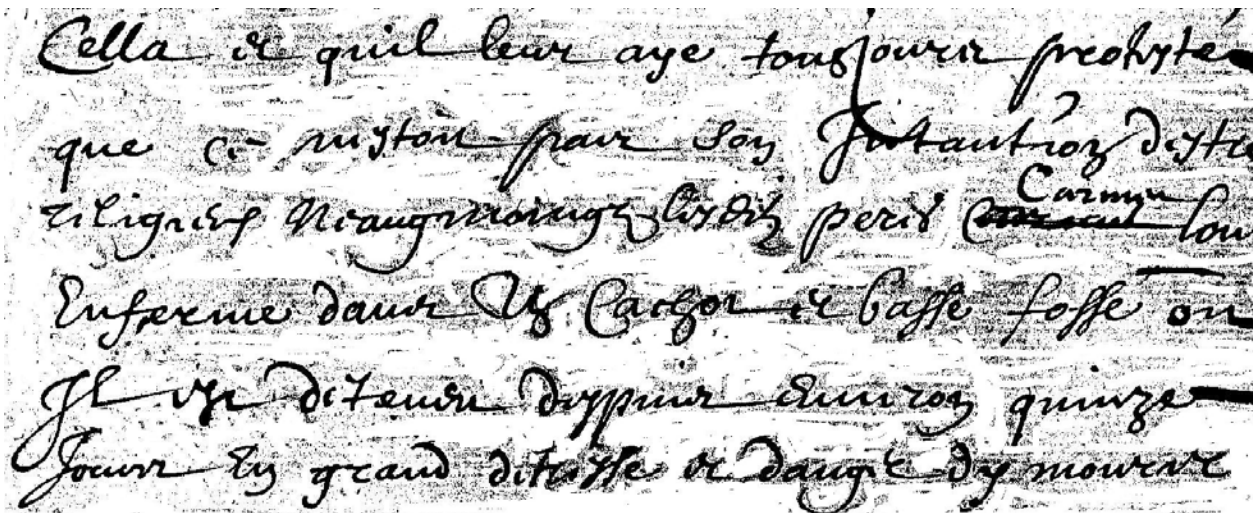
Tholose, declarons par le presant acte, avec nous reverands maistres et peres soubsignés faysans la plus grande et plus saine partie de la communauté du dict convant, au reste de la dicte communauté et à frere Paul Granger, novice et à tous ceux qu'il appartiendra, estre formelemant opposans que le dict frere Paul Granger, novice dans n(ost)re dict convant depuis le douzieme (sic) julliet 1644, soit receu dans nostre religion et communauté ou province à la profession, ny qu'il puisse faire profession dans n(ost)re dicte religion, pour estre le dict frere Paul Granger novice, d'une vie depraivée, vitieuse, co(n)rrompue et incorrigible et par consequant indigne d'estre plus reteneu parmy nous et d'y estre receu à y faire profession suivant nous (sic) regles et constitutions, (...)

Luy a dict et represente que quoy que ledit Grangé n'est point religieux dudit convent que d'habit seulement, l'ayant-il prins et chargé pour complaire à ses pere et mere qui l'avoit obligé de ce faire

religieux contre sa volonté et le constraignoit à s'y captiver, ce que mesmes il tesmoigna d'abord qu'il y fust entré, ausditz religieux par son disportement et disconfort ainsi que son Compaignon du Monastere de Bourdeaux en attesté, Et d'ailleurs que quoy qu'il ayt fait sa profession, forcé et contraint et faite par force complaisance et contre son Intention qui n'a jamais esté d'estre Religieux Régulier

(...) luy a dict et representé que quoy que ledit Grangé ne soit point religieux dudit convent que d'habit seulement, l'ayant-il prins et chargé pour complaire à ses pere et mere qui l'avoit obligé de ce faire religieux contre sa volonté et le constraignoit à s'y captiver, ce que mesmes il tesmoigna d'abord qu'il y fust entré ausditz religieux

par ses deportementz¹ et discours ainsin que
ses compaignons du novitiat pourroit bien
attester, et d'ailleurs que quoy qu'il ayt fait,
sa profession s'est une profession forcée et contrainte et faite
par pure complaisance et contre son intantion
quy n'a jamais esté d'estre regulier ;



Cella et quil leur aye tousjours protesté
que ce n'estoit pas son intantion d'estre
religieux neaugmoingz lesditz peres Carmes l'ont
enfermé dans un cachot et basse fosse où
il est detenu depuis environ quinze
Jours en grand detresse et danger d'y mourir

(...) cella et qu'il leur aye tousjours protesté
que ce n'estoit pas son intantion d'estre
religieux, neaugmoingz lesditz peres Carmes l'ont
enfermé dans un cachot et basse fosse où
il est detenu depuis environ quinze
jours en grand detresse et danger d'y mourir (...)

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Les jeudis des Archives

Prochaines visites découvertes

2011

Les visites commencent à 14 h et durent de 2 à 3 heures. Elles sont gratuites, sur inscription préalable (groupes limités à 15 personnes).

Des visites « découverte des Archives » et des visites à thème peuvent être organisées à la demande.

Les Archives départementales proposent des visites spécifiques à destination des administrations et des collectivités.

¹ Manière de se comporter (bonne ou mauvaise), (XIII^e – XVI^e s.), cf. GRANDSAIGNES d'HAUTERIVE (R.), *Dictionnaire d'ancien français*, Paris, Larousse, 1947.

- 27 janvier 2011 *Le patrimoine mobilier du département (la conservation des antiquités et objets d'art)*
- 24 février 2011 *La restauration des documents*

**Archives départementales de la Haute-Garonne,
11 boulevard Griffoul-Dorval 31400 Toulouse**
**Parking 14 bd Griffoul-Dorval / Lignes de bus 27 (arrêt Archives départementales) ou 10,
78, 80 (arrêt Trois-Fours)**
Téléphone 05 34 31 19 70 – Courriel archives@cg31.fr
Site internet www.archives.cg31.fr

II

Les jeudis des Archives en Comminges

Prochaines conférences sur l'histoire et le patrimoine

**Les conférences ont lieu au Parc des expositions du Comminges à Villeneuve-de-Rivière de
17 h 30 à 19 h.
Entrée libre.**

- 20 janvier 2011 *La grotte sépulcrale de Khépri (commune de Ganties)*
Yanik Le Guillou, service régional de l'archéologie
- 17 février 2011 *Grands noms et hauts-lieux de la botanique pyrénéenne : regards sur l'histoire d'une aventure scientifique*
David Penin, responsable flore au Parc national des Pyrénées

**Antenne du Comminges des Archives départementales de la Haute-Garonne,
Espace Pégot 31800 Saint-Gaudens**
Téléphone 05 62 00 73 00 – Courriel antenne.archives@cg31.fr
Site internet www.archives.cg31.fr